

Mercredi 31 mars 2021

MCD : UNE RÉORGANISATION SANS AMBITION

Après avoir émis un **avis négatif** sur le **projet de plan de départ volontaire visant MCD** et les **rédactions en anglais et en portugais de RFI**, le CSE de FMM est de nouveau consulté sur un **projet de nouvelle organisation du travail à MCD**, le nombre et la typologie des postes supprimés étant maintenant connus.

L'**objectif initial de la Direction** de supprimer **un tiers des effectifs de la rédaction de MCD**, nous paraissait à la fois **excessif et infondé. Il n'aura pas été atteint**. La grille éditoriale a donc été remodelée en à peine quelques jours pour « faire avec ceux qui restent ». Elle a été présentée au CSE, sans concertation préalable réelle avec les équipes.

Lors des réunions de la **CSSCT** et du **CSE** les **29 et 30 mars** les élus de la **CFTC** ont pu relayer les **nombreuses inquiétudes et interrogations des salariés** portant sur les différents aspects de cette nouvelle organisation de travail que la direction choisit de **déployer dans la précipitation**, début mai, au sortir des **vacances scolaires** et malgré les **incertitudes liées à la crise sanitaire**.

De l'aveu même de la Direction, **les discussions ne font que commencer pour positionner les journalistes sur de nouveaux périmètres**, la plupart de leurs émissions étant supprimées. **Le calendrier des formations** nécessaires aux salariés qui changent de périmètre n'est pas finalisé et **un certain flou entoure les critères de sélection** des journalistes qui souhaitent **occuper un des postes vacants à France24** ou de ceux réservés au lancement d'une **expérience numérique « pilote »** en collaboration avec **RFI**.

La **polyvalence accrue demandée aux salariés restants** ne s'accompagne pas, à ce stade, d'éléments concrets et détaillés sur les **nouvelles méthodes de travail** et leurs implications pratiques au quotidien. **Les salariés s'inquiètent également d'un potentiel accroissement de leur charge de travail**.

Les **moyens alloués à la transition numérique** ne semblent pas à la hauteur du **potentiel important de MCD sur les environnements numériques**. Il est regrettable qu'aucune synergie ne soit envisagée avec la rédaction numérique de France 24 en arabe.

La **CFTC** alerte la Direction sur une possible **aggravation des risques psychosociaux** au sein de la rédaction de MCD. En effet, **les experts mandatés l'an dernier par le CSE** ont dressé un **tableau inquiétant des conditions de travail** au sein de la radio et ont pointé les relations, parfois délétères, entre la hiérarchie et les journalistes. Hélas, **les recommandations formulées dans le rapport d'expertise n'ont été retenues que de manière marginale** et on peut craindre une **dégradation de la situation actuelle** et l'émergence de **nouvelles problématiques relationnelles**.

La **nouvelle grille** prévoit la **suppression d'émissions** qui étaient jusqu'ici la **marque de fabrique de MCD** et la part des programmes frais diminue au profit d'une **augmentation significative du nombre des rediffusions**.

La CFTC déplore le traitement réservé à la rédaction de MCD et à ses équipes qui se trouvent déconsidérées. La direction assurait depuis des mois, la main sur le cœur, que ce PDV à MCD serait l'occasion de redonner du sens et une nouvelle dynamique à la radio, avec le double objectif d'apaiser le climat et de proposer une nouvelle offre arabophone en coordination avec France 24. **Au vu du projet présenté au CSE, la montagne a accouché d'une souris.**

Alors, quel avenir pour la radio MCD ?

En l'absence d'un **projet éditorial ambitieux** et d'une **stratégie numérique volontariste** pour MCD, la **Direction de France Médias Monde fragilise un levier majeur de l'audiovisuel extérieur** et met ainsi en péril un **pont historique entre la France et le monde arabe**. MCD mérite mieux.

La CFTC de FMM
